

# Accompagnement à la structuration d'Atelier Z, tiers lieu collaboratif du territoire de Concarneau Cornouaille Agglomération

Note méthodologique

## 1-Objectifs

Né à l'initiative de Cédric Lebreton, Atelier Z est un lieu de travail collaboratif initié dans un ancien corps de ferme et ses dépendances situé sur la commune de Nevez au sein du territoire de la CA Concarneau Cornouaille Agglomération. Lieu d'innovation et d'entrepreneuriat, ouvert au grand public, aux demandeurs d'emploi, aux artisans, aux indépendants, aux étudiants et aux entreprises, il fédère aujourd'hui une communauté d'acteurs locaux organisée sous forme associative. Au travers de ses actions, Atelier Z s'est fixé pour objectif de contribuer à favoriser le travail collaboratif et à dynamiser et renforcer le lien social dans une visée de transformation des modèles économiques au service de la transition écologique et du développement local.

En phase d'émergence, Atelier Z a d'ores et déjà expérimenté différents projets s'inscrivant dans cette perspective, parmi lesquels :

- Une démarche rassemblant au sein d'un fablab, des acteurs locaux, entrepreneurs, autour d'un projet opérationnel destiné à tester la possibilité de construire un bateau en matériaux bio-sourcé ;
- Des événements et soirées de rencontre et de débats réalisés en partenariat avec l'INRA notamment, et rassemblant plusieurs centaines d'acteurs, citoyens et habitants du territoire ;
- L'accueil de séminaires d'entreprise ayant permis de nouer des relations avec des grands compte comme Leroy Merlin ou Décathlon.

Adossée à l'association Bretagne Transition en en partenariat avec d'autres acteurs comme par exemple le KonK Ar Lab , d'autres dynamiques de projet sont imaginées, comme sur le champ de l'économie circulaire par exemple.

Afin de soutenir cette démarche en émergence, la communauté d'Agglomération en lien avec la commune de Nevez, a sollicité l'appui de Territoires Conseil, dans l'objectif de :

- renforcer l'ancrage du projet entrepreneurial d'atelier Z, en réponse aux enjeux locaux ;
- Consolider le modèle économique de fonctionnement du tiers lieu en vue d'assurer la dynamique et la pérennité du projet dans la durée ;
- Structurer la gouvernance du projet entrepreneurial de tiers lieu, en fédérant l'ensemble des acteurs ressources ayant vocation à être parties prenantes du projet.

## 2/ objectif de l'accompagnement

L'accompagnement de Territoires Conseils sera organisé autour de trois séquences organisées de la manière suivante :

**Temps 1 : Qualification du projet : réunion préparatoire avec un collectif + techniciens et élus locaux . (de 10 à 15 personnes du noyau dur du projet ) :**

- Partage des ambitions et objectifs du projet
- Co-réalisation de la cartographie des acteurs mobilisés et mobilisables
- Analyse des stratégies et jeux d'acteurs susceptibles de rallier ou contrarier le projet
- Mesure du niveau de maturité et d'engagement des partenaires
- Partage d'expériences menées sur d'autres territoires notamment en termes d'offre de services
- Préparation de la réunion élargie avec les acteurs parties prenantes

**Attendus :** identification et partage des objectifs et ambition du projet et décryptage des points à éclairer, repérage du système d'acteurs mobilisé et mobilisable, mesure du niveau d'engagement des parties prenantes et de maturité du projet, repérage des éléments à mieux qualifier

**Temps 2 : Co-construction du projet : co-animation d'une réunion de travail avec un collectif d'acteurs élargi aux parties prenantes pour aligner les intérêts et qualifier les conditions de réussite du projet :**

- Partage des objectifs formulés dans le temps 1, approfondissement et déclinaison des objectifs
- Identification des ressources nécessaires pour mettre en œuvre le projet (ingénierie financière mobilisables...), identification des rôles des différentes parties prenantes dans le projet
- Repérage et partage d'expériences et facteurs clés de succès à partir de la compréhension du jeu d'acteur, et à partir d'expériences repérées au niveau national

**Attendus :** approfondissement et consolidation du système d'acteurs, ajustement du projet en fonction des contraintes et opportunités, repérage des ressources et compétences (ingénierie, technique, financière) restant à mobiliser

**Temps 3 : Modélisation du projet : consolidation des engagements des partenaires et co-construction de la feuille de route**

- définition d'un dispositif cible avec engagement au sein d'une charte commune
- définition du mode de gouvernance



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



- définition du cadre technique (éco, social, financier, ...)
- rétro planning et préconisations méthodologiques (accompagnement, expertise ...)

**Attendus :** la feuille de route co-construite est destinée à mieux identifier et qualifier : les étapes à suivre pour consolider le système d'acteurs et pérenniser la dynamique autour du projet, consolider le modèle économique et de gouvernance du projet, les conditions de réussite identifiées au cours de l'accompagnement, les points techniques restant à éclairer (calibrage des besoins en foncier immobilier, ...), la nature des besoins d'accompagnement nécessaires à mettre en œuvre et susceptibles de combiner des éléments d'études (techniques, juridique,...) et de l'expertise / coaching méthodologique.

**Ajustement méthode :** *il sera possible d'ajuster / enrichir en cours de route et avec les participants la méthode d'accompagnement et le contenu des séances. Notamment il pourra être proposé en fonction du temps disponible et de l'avancement de la démarche d'un temps optionnel autour un voyage d'étude.*

*Sur la base de propositions de terrain d'étude, un voyage destiné permettrait de rencontrer in situ, sur une journée, des acteurs impliqués dans une expérience territoriale de structuration de lieu hybride.*

*Attendus : consolider le collectif d'acteurs parties prenantes du projet, tirer enseignement d'une expérience territoriale avancée, repérer les points de vigilance et facteurs clés de succès.*